VIVRE À MELLE

PRINTEMPS 2022

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #117

SPORT

P. 4 UN BOUQUET DE TALENTS

PATRIMOINE

P. 7 UN AUTRE REGARD SUR NOTRE VILLE

MOBILITÉ

P. 11 LE SCHÉMA DE DÉPLACEMENT
DANS LE PROJET MUNICIPAL

melle

Retrouvez l'info sur www.ville-melle.fr

RÉTROSPECTIVE en images

11 janvier 2022

Dans le cadre du partenariat avec le Moulin du Roc la ville de Melle accueille le spectacle jeune public « Lumières ! » par Ellie James – Ciné-Concert pop

8 mars 2022

Journée internationale de lutte pour les droits des femmes, une journée d'engagement pour la ville et ses partenaires

8 mars au 30 avril 2022

Vernissage de l'exposition « Les filles d'il y a très très longtemps - Regards croisés » de Florence Bonneau et Laurence Chesnel, présentée à la Médiathèque

17 mars 2022

Dans le cadre du partenariat avec le Moulin du Roc, accueil de la pièce de théâtre « Des oiseaux dans la Glu » par la ville de Melle accueille

7, 8, 9 février 2022

Accueil du Bureau d'études POLAU par la Ville de Melle, afin de mener une réflexion autour de l'espace public attenant à l'Hôtel de Ménoc avec plusieurs acteurs (associations, partenaires et riverains)

9 mars 2022

Solidarité pour l'Ukraine avec l'investissement du Lycée Agricole Jacques Bujault

19 mars 2022

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

15 février au 31 mai 2022

Les jeux vidéo en libre accès pour les abonnés de la médiathèque !

2 | RÉTROSPECTIVE en images
3 | L'ÉDITO du maire
4 | MELLE à 360°
SPORT
Nos jeunes ont du talent
ENVIRONNEMENT
Les projets nature font leur chemin
TOURISME & PATRIMOINE
Un autre regard sur notre ville
Nos sept Petites cités de caractère
9 | LA VILLE et vous
ATTRACTIVITÉ
À la rencontre des entreprises
SERVICES MUNICIPAUX
Le service Ressources et moyens
VIE CITOYENNE
3e Assemblée citoyenne
ACTION SOCIALE
Plan canicule, anticipons
Un nouveau service
17 | MAIS ENCORE ?
INFOS COMMUNAUTAIRES
18 | AGENDA et INFOS PRATIQUES
19 | Tribune des élus
20 | LA P'TITE histouère

VIVRE À MELLE
PRINTEMPS 2022
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #117

VIVRE À MELLE #117
PRINTEMPS 2022

Directeur de publication : Sylvain Griffault.

Ont participé à la rédaction : Johnny Bertrand, Béatrice Courtin, Hélène Dallaud, Sylvain Griffault, Sarah Klingler, L'Atelier des Écriveurs Mellois, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Sara Nurse, Sylvain Puteaux, Inès Rougeaux, Cathy Suire, CCAS de Melle.

Conception graphique et maquette : Marie Cherrier Georget.

Crédits photographiques : Didier Darrigrand, Pierre Jozelon, Ville de Melle, Tchoukball Club du Mellois, Boxe des Champs, Club Sportif Mellois Natation, Section Athlétique Melloise, Cabri Mellois

Crédit illustrations : Freepik

Dépôt légal : à parution

Impression : Prim'Atlantic, Imprimerie Bouchet
79400 Saint-Maixent-l'École

Distribution : Ville de Melle

Contact : Service Développement local et Éducation populaire
Mairie de Melle
Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Inès Rougeaux
i.rougeaux@ville-melle.fr

Ce journal est imprimé sur papier Lenza Green de Torraspapel, 100% recyclé, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

COMMENT NOUS DÉPLACERONS-NOUS **DEMAIN ?**

"En sortant de l'école, nous avons rencontré,
un grand chemin de fer, qui nous a emmenés
tout autour de la terre, dans un wagon doré..."

Qu'est ce que l'on aimerait pouvoir vivre à nouveau ce qu'écrivait Jacques Prévert dans ce poème.

Malheureusement, de train, il n'en existe plus à Melle depuis belle lurette et il n'en existe tout simplement plus beaucoup.

La mobilité n'est pas une compétence municipale, nous avons tout de même décidé de nous en emparer à notre mesure.

Nous souhaiterions pouvoir faciliter les correspondances entre les bus qui partent de Melle et les trains partant de Niort ou Saint Maixent. Mais faire bouger ces horaires n'est pas une mince affaire et la région, responsable de cette affaire nous a expliqué qu'il y avait trop de conséquences pour trop d'autres voyageurs... Qu'à cela ne tienne, nous continuerons à faire valoir les besoins des ruraux que nous sommes.

Les déplacements à l'échelle de notre commune relèvent eux de la compétence de la municipalité. C'est pourquoi **nous avons proposé au cours de ce mandat de définir et d'entamer la mise en œuvre d'un Schéma de déplacement** qui permettra demain de parcourir la commune, en voiture, ce qui est déjà le cas partout mais aussi et surtout à pied et à vélo, ce qui n'est aujourd'hui pas encouragé par le réseau de nos voies municipales.

Pour que ce schéma soit celui de toutes et tous, **la réflexion sera lancée les 22 et 23 avril mais aussi le 14 mai prochains, lors de la troisième assemblée citoyenne** dont vous découvrirez tous les détails dans ce numéro. Pour ne priver personne et pour permettre au plus grand nombre, venez nombreux à ces balades et à cette assemblée, nous pourrions alors chanter, demain, et pas simplement en sortant de l'école...

"Alors on est revenu à pied,
à pied tout autour de la terre,
à pied tout autour de la mer,
tout autour du soleil de la lune et des étoiles,
À pied à cheval en voiture et en ~~bateau~~ vélo à voiles."

Sylvain GRIFFAULT,

Maire de Melle

SPORT

NOS JEUNES ONT DU TALENT, ON EN PARLE SUR D4B

« **Les associations sportives, continuez ! » C'est cet encouragement de Johnny Bertrand, adjoint en charge du sport, que les auditeurs de D4B pourront entendre lors de l'émission consacrée aux jeunes talents sportifs des clubs mellois.** Si malheureusement la crise sanitaire à fortement bloqué l'activité sportive, la reprise est là et les associations vont bien dans l'ensemble. Grâce au fonds de solidarité mis en place par la Communauté de Communes, l'aide de la commune et les aides de l'État, elles ont pu conserver leurs employés, et les citoyens ont répondu présents après la crise pour rejoindre les clubs.

« Bénévoles, rejoignez les clubs !!! »

Jolie vitrine pour la ville, 25 associations sportives y évoluent. Leur accompagnement et le soutien de celles qui forment des bénévoles ont été inscrits au programme de la campagne municipale. La crise n'a pas favorisé les démarches, mais la municipalité étudie toute demande de subvention exceptionnelle pour les formations de bénévoles que l'OSAPAM n'accompagne pas. La mairie de Melle, très impliquée auprès des clubs sportifs, notamment par son référent sport, Olivier Chaigneau, en charge du suivi des projets associatifs et des résultats sportifs, souhaite par ailleurs reconduire bientôt l'attribution de récompenses aux clubs en fonction de leurs résultats, manifestation empêchée en raison de la crise sanitaire. En un mot : Les associations sportives, continuez ! On a besoin de vous, grâce à vous on a une ville qui vit bien, donc continuez et surtout gardez le moral ! »

L'intégralité de l'interview du magazine spécial "Nos jeunes ont du talent" sera diffusé sur les ondes de D4B le mardi 12 avril à 18h10 et le mercredi 13 avril à 13h. Il est disponible sur le site de la ville : ville-melle.fr.

TCHOUKBALL
CLUB DU MELLOIS

– Équipes de 5 ou 7 joueurs, match de 3 x 15 min, ça se joue avec un petit ballon comme celui du handball, à la main ; sur les côtés du terrain il y a des petits trampolines d'1 m sur 1 m incliné et pour marquer un point il faut tirer dessus, le ballon va revenir, mais il faut que l'équipe adverse le rattrape, si elle ne le rattrape pas, l'équipe qui a tiré marque un point, si l'équipe adverse le rattrape, le jeu continue.

– C'est un jeu qui a beaucoup de valeurs éducatives et d'éducation populaire, c'est un jeu stratégique...on peut tirer des deux côtés il n'y a pas chacun son camp, il n'y a pas de contact, pas d'interception de balle, on ne va jamais toucher un adversaire, on va le laisser progresser et c'est un sport obligatoirement mixte.

– Le créateur de ce sport à écrit un livre et a reçu un prix Nobel pour cela !

| Président et entraîneur : Guillaume Girard

Scannez ! Écoutez !

BOXE DES CHAMPS

– On a la particularité d'avoir un club majoritairement féminin.

– N'hésitez pas à emmener vos enfants dans les clubs de boxe [...], allez pousser les portes des salles et vous verrez que la boxe, au-delà des préjugés [...], c'est une super école, on apprend plein de choses et c'est vraiment un sport hyper complet et très valorisant.

– Il y a 2 catégories, l'assaut pour les enfants généralement [...] et les combats. Comme son nom l'indique on a de la frappe et plus seulement des touches et on peut aller jusqu'au K.O mais les enfants n'y vont pas c'est réservé à un niveau de pratique assez important [...]. Il faut un bon niveau technique.

| Président et entraîneur : Jean Dubois
| Président du comité départemental et entraîneur : Terence Dubois
| Jeunes : Maëlle, Tanguy

Scannez ! Écoutez !

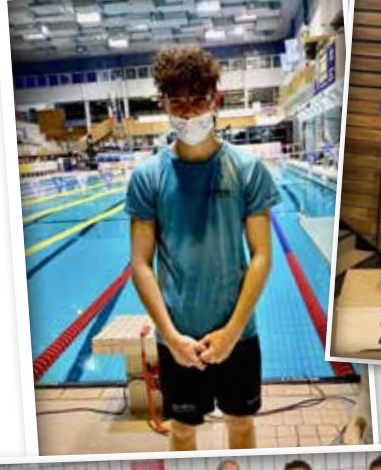

CLUB SPORTIF MELLOIS NATION

– Nino à commencé il y a quelques années sur les écoles de natation, a fait son parcours de natation au niveau départemental, régional et cette année a participé aux championnats de France à Rennes sur deux courses, le 50 m Nage Libre, où il s'est qualifié, et le 200 m Nage Libre.

– Nous, au sein du Club Sportif Mellois Natation, c'est vraiment un but de formation. Les former, détecter les talents quand il y en a et les orienter en fonction de leurs envies et de leurs besoins sur des structures de haut niveau.

– On essaie, à l'échelle du pays Mellois, d'avoir une offre pour tout le monde donc de la compétition et du loisir. On essaie vraiment de répondre aux attentes des gens.

Scannez ! Écoutez !

| Présidente : Régine Minault | Entraîneur : Yanis Hoarau
| Capitaine de l'équipe de Water-polo : Manuel Perez
| Jeune : Nino

SECTION ATHLÉTIQUE MELLOISE

– Mes parents me voyaient souvent lancer des pierres ou le vortex et ils m'ont dit qu'ils me verraient bien lancer le javelot à l'athlétisme, et du coup j'ai essayé et au final ça m'a plu.

– En post-covid notre fréquentation est descendue assez bas pour être franc, cette année on a 41 licenciés, mais la particularité de Melle c'est qu'on a beaucoup d'athlètes de très très bon niveau, notamment en lancer.

Scannez ! Écoutez !

– Quand on est athlète on se rend compte déjà combien c'est compliqué d'aller au championnat de France, alors après en plus être finaliste ou faire partie des meilleurs, c'est des expériences qu'il faut absolument prendre... et oui, on est très fiers !

| Président et entraîneur : Pierre Jozelon
| Jeunes : Lucien, Yohan

CABRI MELLOIS GYMNASTIQUE

Voici nos 2 équipes de teamgym, discipline de la Fédération Française de Gymnastique. Elle regroupe des équipes féminines, masculines ou mixtes de 12 gymnastes maximum, chaque équipe associe 3 disciplines avec un sol en musique, le mini trampoline et la piste gonflable.

- Une équipe nationale B mixte, 1re aux inter-départements
- Une équipe Fédérale A féminine, 4e aux inter-départements

Les deux sont qualifiées pour la région (27 mars à Pessac) et au championnat de France les 2, 3, 4 juin aux Ponts-de-Cé.

| Entraîneuses bénévoles : Fanny Rousseau et Leonie Barc
| Entraîneuse salariée : Audrey Brunet

ENVIRONNEMENT

LES PROJETS NATURE FONT LEUR CHEMIN

L'INVENTAIRE DES ZONE HUMIDES

Même si nous avons à Melle une connaissance importante de notre territoire, un inventaire des zones humides nous est imposé par la réalisation prochaine du PLUiH*. Cette enquête, menée par un bureau d'étude, financée à 80% par l'agence de l'eau et le reste à charge à 50% par la Communauté de Communes, nécessitera la mise en place de groupes de travail sur chacune de nos communes déléguées.

Cet inventaire permettra :

- d'identifier la Trame Verte et Bleue (TVB)
- de protéger strictement les zones naturelles humides et les cours d'eau ;
- de protéger les éléments arborés et les continuités écologiques ;
- de tracer les continuités écologiques à restaurer ou à recréer grâce à des emplacements réservés ou d'autres outils réglementaires proposés par le PLUiH ;
- d'interdire l'urbanisation dans certaines zones écologiquement vulnérables ;
- d'intégrer les zones humides et le maillage bocager dans certaines OAP, créer une OAP thématique dédiée à la trame verte et bleue ;
- de choisir d'urbaniser les secteurs où l'impact sera moindre pour la biodiversité et la qualité de l'eau et où les risques d'inondation seront les plus limités.

L'ARBRE SE FÊTE

Une première fête de l'arbre a été organisée en 2021. La prochaine aura lieu en 2023, en alternance avec la biennale d'art contemporain. Mais dès 2022, des actions qui puissent se décliner sur la prochaine édition seront entreprises avec les scolaires.

L'ARBRE SE PLANTE

La commune est lauréate de deux appels à projet régionaux et départementaux sur les continuités écologiques. Ces projets se déploient sur 2021 et 2022. Des haies sont plantées, replantées ou entretenues.

Le projet d'aménagement de la route de la brosserie, qui dessert l'usine SOVB, sera bordée d'une haie de près de 5 mètres de largeur dont la nature pourrait permettre une exploitation en bois énergie.

LES RÉSERVES DE BIODIVERSITÉ COMMUNALES, SITES NATURA 2000

Des inventaires d'espèces entamés en 2021 continuent à être réalisés en 2022. Première étape du projet de RBC, l'aménagement de la vallée du Pinier est presque achevé.
Le chemin de granit à Saint-Léger de la Martinière devient Réserve de Biodiversité Communale cette année. L'étang du Chaillot le long du Ruban Vert a été repris à la communauté de commune. Un Document d'Objectif a été signé avec l'État pour l'animation de la zone Natura 2000 de Loubeau, la mise en œuvre commence cette année.

LE CHEMIN DE LA DÉCOUVERTE

La fin de l'aménagement du quartier de la gare nous permettra de finaliser, avec la communauté de communes, l'aménagement de la discontinuité créée à cet endroit sur le chemin. Un travail de concertation est mené avec le Centre socio-culturel occupant de la maison de l'enfance pour envisager un aménagement arboré et pédagogique.

LA STRATÉGIE FONCIÈRE

Nous sommes signataires d'un contrat Re-Sources avec le SERTAD et d'autres partenaires sur l'Aire de captage de la Chancelée située à Saint-Martin-lès-Melle principalement. Au cours de 2022, nous renforcerons ce travail partenarial afin d'aboutir à des acquisitions et à l'évolution des pratiques agricoles sur ces zones. L'ensemble du foncier agricole municipal a également été répertorié. 2022 sera l'occasion d'harmoniser les conventions de mise à disposition de manière équitable. ■

*PLUiH : Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat

TOURISME & PATRIMOINE

UN AUTRE REGARD SUR NOTRE VILLE

En janvier, nous avons accueilli l'agence "Grrr" pour réaliser ensemble la carte subjective de Melle, une carte qui ne se base pas sur des données réelles comme la distance, la disposition et la fonction sociale des lieux, mais sur les impressions des habitants ; une carte qui représente, de manière subjective, la vision qu'a une personne ou un groupe de son territoire, de sa ville.

On y trouve donc des figurations de souvenirs, d'histoires de lieux, intimes ou non, d'impressions et rêveries, de croyances. La carte met le projecteur aussi bien sur les espaces rêvés que sur ceux du quotidien. Arrêt sur image de la ville, elle peut être un prétexte pour se raconter ou raconter aux autres son quartier, son territoire, ses chemins. Parlant de soi et de l'autre, elle dit et met en images le vivre ensemble d'un territoire.

Pour réaliser cette carte nous avons fait appel aux habitants que nous avons réunis lors de différents temps : réunion au Metullum, travail en groupe à Paizay- le-Tort, Mazières-sur-Béronne, Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle. Pierre Cahurel et Jacky Foucher sont allés à la rencontre des habitants au Foyer Logement de Saint-Léger, à l'École Yvonne Mention Verdier, au Lycée Desfontaines, pour compléter la carte. Ce travail riche de souvenirs, de vécu, de vision, d'envie, a permis de réaliser une carte vue par tous ceux qui ont participé, soit environ 100 personnes.

Un grand merci pour votre implication qui a permis à l'agence de réaliser une superbe carte d'Amour de Melle. Loin d'être exhaustive, elle est le reflet de l'instant et non d'un passé ou d'un avenir. Riche de couleurs, de textes, de lieux connus ou à découvrir, elle va vous ravir, vous interpeller, vous interroger. Sûr, elle ne vous laissera pas sans avis, alors encore un peu de patience avant de l'avoir entre les mains pour la parcourir, la lire et la relire et la reparcourir...

VOIE DES AMMONITES

Rivières, vallées et plaines du plateau mellois

Il y a quelques mois nous vous faisions part d'un travail démarré avec les communes de Marcillé et Chef-Boutonne afin de réaliser un circuit à destination des cyclistes et cyclotouristes d'environ 40 km qui relierait nos communes.

Après plusieurs réunions et surtout de découverte sur nos vélos, il a été décidé de fractionner ce circuit en 3 plus petits :

- Chef-Boutonne – Tillou via Luché ;
- Tillou – Paizay-le-Tort –Saint-Génard – Mazières-sur-Béronne ;
- Marcillé –Fontivillié –Melle.

Les trois parcours, indiqués par une ammonite et des couleurs différentes, permettront de se repérer sur les circuits d'environ 20 km chacun qui raviront les cyclistes de par leur distance, leurs paysages et leurs caractères. Les plus aguerris pourront faire le parcours dans son intégralité. ■

ARCEAUX ET "VÉLO BOX" : des facilités pour les cyclos

Melle Commune nouvelle est traversée par la V93 et la voie des Ammonites (qui sera finalisée en juin). Nous avons beaucoup d'utilisateurs de vélos sur nos communes et renforcer la sécurisation pour les usagers et les touristes est indispensable. Courant avril, 89 arceaux seront installés sur l'ensemble de la commune : centre-ville, camping, stade, équipements sportifs, lieu de spectacles, aire de pique-nique... À l'instar de l'Office de tourisme du Pays Mellois, nous allons également installer deux "vélo box", un sur le camping de Villiers, l'autre à proximité de l'Église Saint-Hilaire. Ces box permettant de mettre en sécurité les vélos seront équipés d'installation de chargement des batteries des vélos à assistance électrique (VAE).

TOURISME & PATRIMOINE

NOS SEPT PETITES CITÉS DE CARACTÈRE SE DÉVOILENT (SUITE)

Sept communes dont Melle, sept identités en un seul et même groupe, rassemblées par un label, des échanges et des projets portés ensemble comme autant de mailles de ce réseau. Les petites cités de Chef-Boutonne, La Mothe Saint-Héray et Celles-sur-Belle vous ont été présentées dans le précédent "Vivre à Melle". Voici les trois dernières.

NANTEUIL-EN-VALLÉE

Le calcaire et l'abondance de l'eau ont conditionné au moyen-âge l'implantation de l'abbaye bénédictine sur le site de Nanteuil. Le village s'est développé autour de son église dans son écrin rocheux et verdoyant. Les teintes

dorées de la pierre des monuments, des maisons ou des lavoirs, le bruit de l'eau qui court sous le village et la nature omniprésente touchent le cœur des visiteurs à la recherche de sérénité.

CHARROUX

Découvrez Charroux, ancienne capitale médiévale du Comté de la Marche, nommée Petite Cité de Caractère en 2017 et étape sur le chemin de Saint-Jacques de Compostelle. La cité offre un patrimoine médiéval exceptionnel : abbaye Saint Sauveur, sa tour-lanterne et sa statuaire, des maisons à pans de bois, des halles du XVI[e] siècle,

la porte de l'Aumônerie, ancienne entrée principale de l'Abbaye et de nombreuses caves.

VERTEUIL-SUR-CHARENTE

La commune de Verteuil sur Charente est un site patrimonial remarquable car elle possède trois monuments historiques : le château, datant du XI[e] siècle, véritable ouvrage situé sur un promontoire rocheux dominant la Charente ; l'église de Saint Médard (XII[e] siècle), installée sur

le plateau au-dessus de la Charente ; le couvent des Cordeliers, de 1471, situé sur une île au milieu du fleuve, ayant eu pour vocation la sépulture et les prières pour les défunts de la famille de la Rochefoucauld. ■

Le Sénat et l'association "France. Patrimoines et Territoires d'exception" présentent **une exposition dessinant les multiples visages des sites patrimoniaux et espaces naturels de France.** Sous le prisme des 81 photographies accrochées sur les grilles du Jardin du Luxembourg à Paris, la diversité et la richesse de ces lieux d'exception se dévoilent tour à tour et invitent le public au dépaysement. La ville de Melle a été retenue pour cette exposition visible du 5 mars au 3 juillet 2022.

ATTRACTIVITÉ

À LA RENCONTRE DES ENTREPRISES

Notre volonté de rencontrer le monde économique se concrétise tous les jours notamment en répondant aux sollicitations des entreprises, en provocant des rencontres, la dernière ayant eu lieu en novembre 2021 où la municipalité a invité plus de 300 entreprises à une soirée d'échanges. Cette action s'associe à la commission Développement économique de la Communauté de communes Mellois en Poitou.

L'objectif est double : celui d'écouter les chefs d'entreprise et celui de délivrer une information sur les projets de la municipalité.

Une attention particulièrement marquée lorsqu' a été évoqué le projet de réhabilitation de la gendarmerie en plein centre-ville, propriété du département pouvant susciter la convoitise des promoteurs immobiliers.

Évocation également de l'avenir de l'enseigne "Leaderprice" et de notre intervention auprès du propriétaire "Coop atlantique" pour exiger qu'une surface de vente alimentaire soit à nouveau présente en centre-ville, ce qui a été entendu. Une surface alimentaire sera donc ouverte en septembre 2022 à côté de l'enseigne "Action".

Les questions sur l'arrivée de la fibre optique, les places de parking, les demandes de locaux commerciaux nous ont montré le dynamisme des entreprises et l'intérêt qu'elles portent au développement de notre ville.

Nous avons ouvert à cette occasion la thématique de la mobilité géographique, professionnelle et sociale. D'autres sujets ont été évoqués comme l'emploi, le recrutement, sujets que nous reprendrons à la prochaine rencontre-entreprises prévue le 20 avril 2022.

En cette période très mouvementée sur l'avenir des entreprises, nous pouvons citer une légende Amérindienne :

« Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés , atterrés observaient, impuissants, le désastre. Seul le petit colibri s'activait allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou agacé par cette agitation dérisoire lui dit « Colibri , tu n'es pas fou ? ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !

Et le colibri lui répondit « je le sais, mais je fais ma part.» ■

TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

DANS LE CADRE DE LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE MELLE À L'EXPÉRIMENTATION TZCLD, Patrick Valentin, son fondateur, sera présent à Melle **le jeudi 12 mai 2022** pour informer et rencontrer les mellois, les entreprises, les élus, les personnes privées durablement d'emploi et les partenaires du projet. *Le déroulé de cette journée sera communiqué prochainement sur les réseaux sociaux et le site internet de la ville.*

LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

— Les Remparts, une réparation qui se fait attendre, pourquoi ?

Une partie des remparts historiques située au pied de l'église Saint-Savinien s'est effondrée dans la nuit du 14 au 15 décembre 2019. Après échanges avec les services de l'Architecte des Bâtiments, une étude de maîtrise d'œuvre a permis de vérifier la solidité du rempart restant et de l'éboulis et d'établir une approche financière des travaux à réaliser qui s'élèvent à 493 000 € dont 314 000 € en autofinancement. Les remparts n'étant pas classés, les travaux ne peuvent pas faire l'objet de subventions liées au patrimoine, mais une aide de l'État sous forme de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) viendra toutefois minorer la facture. Le contexte sanitaire a retardé l'étude menée par les architectes mais la ville pourra très prochainement procéder à la consultation des entreprises afin de programmer le chantier.

Cf. PV du Conseil municipal du 19 mai 2019 sur le site de la ville : mairie-melle.fr

De gauche à droite : Elodie Lorit, Nadège Perrin, Patricia Baritault, Virginie Landrieu

SERVICES MINICIPAUX

LE SERVICE **RESSOURCES ET MOYENS**

Le service ressources et moyens se compose de quatre agents : une responsable de gestion administrative du personnel – Elodie Lorit en remplacement de Vanessa Biraud, deux responsables de gestion comptable – Patricia Baritault et Nadège Perrin en remplacement de Lydie Ardouin, une responsable de service – Virginie Landrieu–, qui supervise, anime, coordonne l'activité et assiste la Directrice générale des services (DGS).

Le service participe à la mise en œuvre de la politique des ressources humaines de la ville notamment par la gestion financière des moyens affectés en termes d'emplois et de masse salariale et par la gestion administrative et statutaires de tout le personnel de la ville : carrières et rémunération, suivi du temps de travail et de l'absentéisme (55 agents fonctionnaires, 7 agents non titulaires, 4 apprentis et un agent en contrat aidé).

Il met en œuvre les actions liées à la santé et à la qualité de vie au travail (conditions et environnement de travail, prévention), informe et conseille les collègues, accompagne les parcours professionnels (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences, formations, mobilité...), veille au dialogue social et au fonctionnement des instances paritaires.

Pour le volet comptabilité et finances, le service participe à l'élaboration de la stratégie budgétaire de la ville. Chargé de l'élaboration des budgets (budget de la ville et budgets annexes), il assure le suivi et l'exécution de l'ensemble des budgets y compris celui du CCAS.

En lien étroit avec l'ensemble des autres services, fournisseurs et prestataires, le service travaille en collaboration avec la Trésorerie pour le règlement des dépenses et le recouvrement des recettes.

Il suit les marchés publics, l'inventaire du patrimoine communal, gère le patrimoine immobilier et effectue bilans financiers et tableaux de bords.

Le service est également en relation avec les assureurs, les prestataires en téléphonie et informatique. ■

3e ASSEMBLÉE CITOYENNE DE MELLE

14 MAI 2022

THÈME DE L'ASSEMBLÉE :

LE SCHÉMA DE DÉPLACEMENT DE LA COMMUNE NOUVELLE

Salle des fêtes de **Saint-Martin-lès-Melle**
9h30–12h30

melle

VIE CITOYENNE

ASSEMBLÉE CITOYENNE #3
COMMENT NOUS DÉPLACER DEMAIN DANS LA COMMUNE ?

À NOUS LA PAROLE !

La collectif Cinq Comm'Une a inscrit à son programme la mise en place d'un schéma de déplacement privilégiant les déplacements doux que sont le vélo et le déplacement à pied. Nous y sommes. C'est pour cela que nous invitons toutes celles et ceux qui veulent y réfléchir et y contribuer à participer à cette assemblée citoyenne qui se déroulera en 3 actes, les 22 et 23 avril puis le 14 mai prochain.

Ce schéma de déplacement sera réalisé pour répondre à deux questions principales :

> Comment rejoindre le centre-bourg depuis chacune de nos communes déléguées ?

> Comment relier tous les lieux de vie et équipements par les moyens de déplacement les plus doux ?

Cette étape de l'assemblée citoyenne constituera le lancement d'une réfélexion qui aboutira lors du premier semestre 2023 avec la présentation d'un projet abouti lors d'une nouvelle assemblée citoyenne consacrée au sujet.

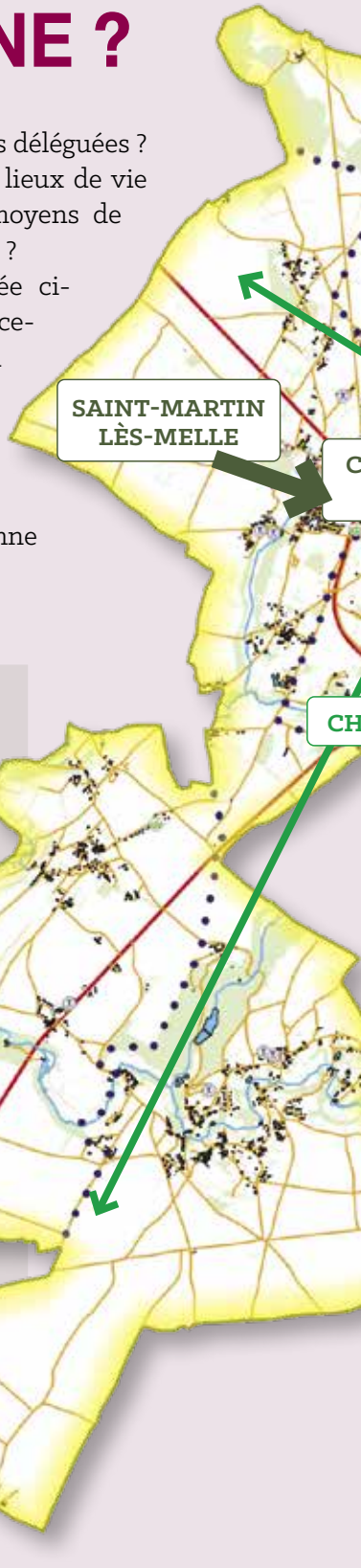

ACTE 1

VENDREDI 22 AVRIL à partir de 17h30
BALADES VERS LE BOURG

Cheminer, échanger et réfléchir ensemble, voila ce qui vous est proposé lors de cette promenade collective avec deux sites de départs et un site d'arrivée. Chaque groupe reliera à pied deux lieux, testera des parcours, trouvera les arguments pour proposer à la municipalité les meilleures voies à privilégier pour les réserver au vélo ou pour les dépacements à pied.

DE SAINT-MARTIN-LÈS-MELLE VERS LE CENTRE BOURG

Rendez-vous à 17h30 devant le laboratoire d'analyse pour cheminer jusqu'à l'Hôtel de Ménoc.

DE SAINT-LÉGER-DE-LA-MARTINIÈRE VERS LE CENTRE BOURG

Rendez-vous à 17h30 au parking de l'église pour cheminer jusqu'à l'Hôtel de Ménoc.

Rassemblement à 19h30 à l'Hôtel de Ménoc
pour échanger, raconter et partager le verre de l'amitié.

Pour celles et ceux qui le souhaitent, nous vous reconduirons en minibus sur votre lieu de départ.

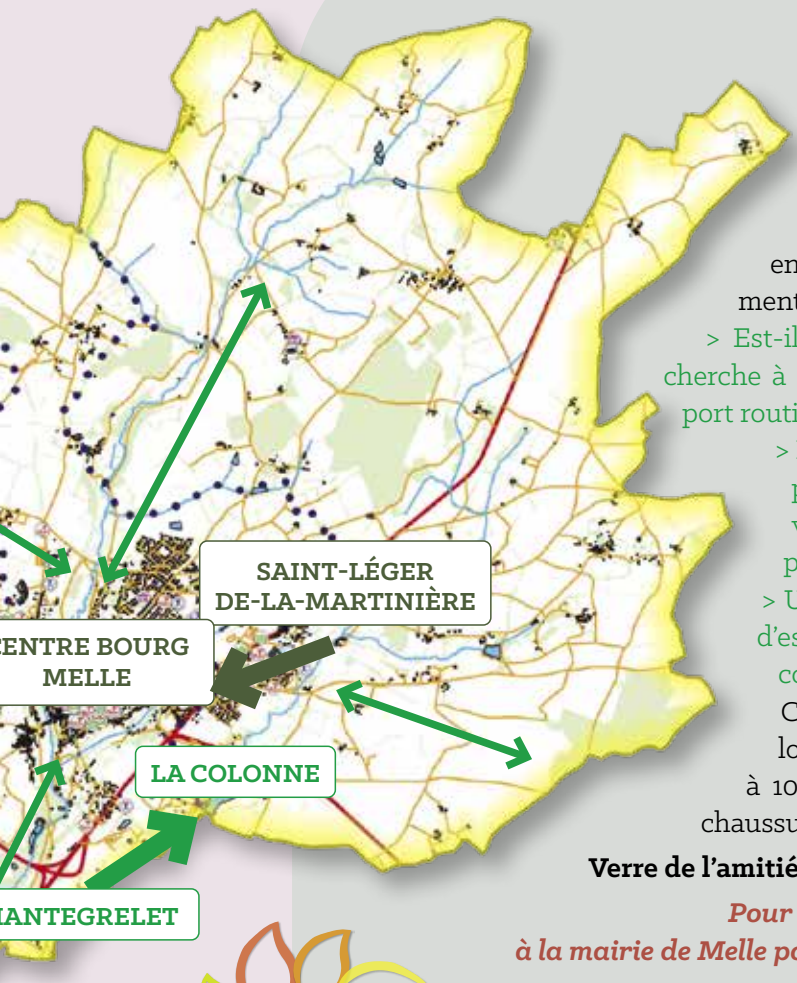

ACTE 2

SAMEDI 23 AVRIL à 10h

BALADE DE LA DÉVIATION À LA COLONNE

En 1996, le contournement de Melle était mis en service. Depuis 26 ans, la fin de ce contournement fait l'objet de débat. Mais au fait...

> Est-il vraiment nécessaire à une époque où l'on cherche à réduire la circulation automobile et le transport routier ?

> Faut-il investir des millions d'euros pour créer près de 3 km de voies nouvelles et franchir la vallée de la Légère au moyen d'un viaduc de près de 300 m ?

> Un autre aménagement, moins consommateur d'espace et bénéfique au dynamisme de notre commune est-il préférable ?

C'est sur quoi nous vous proposons de débattre lors d'une balade dont le rendez-vous aura lieu à 10h à Chantegrelet. Munissez vous de bonnes chaussures et d'un gilet jaune.

Verre de l'amitié à 12h à proximité de la Colonne

Pour celles et ceux qui le souhaitent, RDV à 9h45 à la mairie de Melle pour être transportés sur site en minibus.

ACTE 3

SAMEDI 14 MAI de 9h30 à 12h30

ASSEMBLÉE CITOYENNE

SALLE DES FÊTES DE SAINT-MARTIN-LÈS-MELLE

À l'image de la première assemblée citoyenne tenue en octobre 2020, vous êtes toutes et tous invités à une matinée d'échange et de réfléxion pour déterminer les voies de circulation des prochaines décennies. Sur de grandes cartes de la commune, par petits groupes, nous répondrons à trois questions :

> Quelles sont les voies qui devraient être consacrées au vélo ?

> Quelles sont les voies qui ne sont pas nécessaires en voiture ?

> Quelles sont les voies qui doivent privilégier le déplacement à pied ?

À l'issue de cette assemblée, si vous le souhaitez, venez avec votre pique-nique afin de continuer à partager au cours d'un moment convivial.

LE SCHÉMA DE DÉPLACEMENT DANS LE PROJET MUNICIPAL...

La commune lancera lors de ce premier semestre une **Étude Globale de revitalisation.** Nous serons accompagnés pour la réaliser par un Bureau d'Études spécialisé. Cette assemblée citoyenne contribuera à cette étude qui aura pour but d'établir un plan de référence pour les 20 années à venir (les derniers plans datent de 1986 et de 2006).

VIE CITOYENNE

TOUS S'EN MÊLENT ÉDITION 2022

La création de cet Événement Fédérateur du 14 juillet est inscrite au programme de la nouvelle municipalité et portée par la commission Vie Citoyenne avec pour objectif de regrouper les citoyens mellois lors d'une journée agréable et joyeuse, accessible à tous gratuitement.

Fruit de tous ceux qui l'animent et y participent, le bilan de l'édition 2021 a été établi fin novembre avec les associations partenaires, et elles ont été de nouveau conviées le 24 janvier pour lancer l'édition 2022 en contribuant à l'élaboration du programme de cette journée par la proposition d'activités et par la mise en relation avec des bénévoles qui accompagneront les agents municipaux et les élus dans la bonne marche de cet événement.

Cette année, les activités se dérouleront en journée sur les sites de l'Épine à Saint-Léger-de-la-Martinière et au Stade de Paizay-le-Tort avec les repas partagés, et à partir de 17h au complexe du Pinier pour la grande soirée du 14 juillet avec animations, restauration, bal et feu d'artifice ! ■

LES ÉLUS À VOTRE RENCONTRE

Les élus de votre commune seront à votre écoute pour échanger et apporter des informations sur les services dans le cadre de deux rencontres programmées :

› **Lundi 23 mai à 18h** dans le quartier Champ Persé à Melle

› **Vendredi 10 juin à 18h** à la mairie de Mazières-sur-Béronne

Venez nombreux partager ce moment !

L'OBSERVATOIRE DE L'ACTION MUNICIPALE

Le conseil de veille, autre projet inscrit au programme de la majorité municipale, a vu le jour en janvier sous le nom d'Observatoire de l'action municipale. **Cette instance a pour objet d'évaluer le respect des engagements de la liste élue majoritaire, tant sur les réalisations que sur l'esprit et les valeurs énoncés lors de l'élection de mars 2020.** Il nous rendra ses premières observations à l'automne 2022 en vue de nourrir le projet et les orientations budgétaires 2023.

BIENTÔT 16 ANS, PENSEZ AU RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie à compter de son 16e anniversaire et jusqu'à la fin du 3e mois qui suit. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il devra présenter lors de certaines démarches, par exemple pour son inscription au bac avant 18 ans. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

ACTION SOCIALE

PLAN CANICULE, ANTICIPONS !

En cas de déclenchement officiel de l'alerte canicule par la Préfecture entre le 1er juin et le 15 septembre 2022, la mission du Centre communal d'action sociale (CCAS) consiste à proposer aux personnes qui vivent à domicile et recevant peu de visites un contact régulier avec une personne bénévole du CCAS. L'objectif est de n'oublier aucune personne seule, isolée, âgée, de santé fragile ou en situation de handicap.

LES INSCRIPTIONS DES PERSONNES VULNÉRABLES résidant à Melle Commune nouvelle sont ouvertes dès à présent

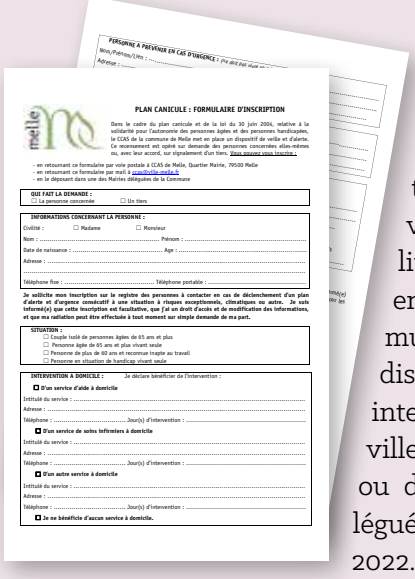

PLAN CANICULE : FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Si vous avez plus de 65 ans ou 60 ans et reconnu inapte au travail ou bien en situation de handicap, vous avez la possibilité de vous inscrire en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la ville : ville-melle.fr, au CCAS ou dans les mairies déléguées avant le 16 mai 2022.

Si vous connaissez des personnes isolées qui n'auraient pas été contactées, nous vous remercions de bien vouloir nous en faire part.

La demande d'inscription peut être formulée par la personne elle-même, son représentant légal ou un tiers avec son accord (famille, voisin, ami, service à domicile...) et restera confidentielle.

Le formulaire rempli et signé peut être déposé
- **dans votre mairie déléguée**
- **ou être envoyé par mail à ccas@ville-melle.fr**
- **ou être envoyé par voie postale à l'adresse suivante :**

Centre Communal d'Action Sociale
Mairie de Melle - Quartier Mairie
79 500 MELLE

LES INSCRIPTIONS DE BÉNÉVOLES sont également ouvertes

Cette action de solidarité ne pouvant être réalisée par les seuls salariés du CCAS, des bénévoles sont recherchés pour maintenir une veille de proximité entre le 1er juin et le 15 septembre, consistant à contacter la personne âgée au moins une à deux fois par semaine, par téléphone et/ou visite, en lui apportant une attention particulière. L'objectif est d'éviter la déshydratation et l'aggravation d'un état de santé ou le coup de chaleur en prodiguant les recommandations sanitaires. En cas de situation inquiétante, le CCAS sera un relais pour évaluer la situation et les besoins de la personne et activer le cas échéant d'autres dispositifs.

Il n'est pas nécessaire d'être disponible sur l'ensemble de la période, vous pourrez indiquer vos dates sur la période du 1er juin au 15 septembre afin de faciliter l'organisation et la mise en lien avec les personnes inscrites.

Contact : CCAS de Melle
au 07 85 35 95 98 ou au 05 49 27 24 53
ou par e-mail à ccas@ville-melle.fr
L'équipe du CCAS vous accueille sans RDV :
le lundi et le jeudi de 14h à 17h et le vendredi de 9h à 12h

ACTION SOCIALE

UN NOUVEAU SERVICE PROPOSÉ À LA MAIRIE DE MELLE !

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches numériques ?

Aurélie Hoche, Conseillère numérique de la Ville de Melle, peut vous accompagner pour :

- débuter sur un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone…),
- découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique (envoi classique, envoi de pièces jointes, réception, réponse et gestion),
- découvrir et utiliser les réseaux sociaux,
- découvrir, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques (Skype, WhatsApp, etc.),
- acheter en ligne, travailler à distance, consulter et prendre un rdv en ligne avec un médecin, etc.
- débuter vos premières démarches administratives en ligne : trouver un emploi ou une formation, aide à l'élaboration d'un CV en ligne, suivre la scolarité de vos enfants, accéder aux services communaux en ligne (carte d'identité, passeport…)
- renouveler votre permis de conduire, achat/vente/cession de véhicule…

N'attendez pas et appelez au 05 49 27 24 58 ou à l'accueil de la Mairie au 05 49 27 00 23. Il est également possible d'envoyer un mail à l'adresse suivante : conseillere.numerique@ville-melle.fr

Vous pourrez ainsi échanger avec Aurélie sur vos besoins et fixer une date de rendez-vous.

En effet, un échange préalable est souvent nécessaire pour mieux cerner vos attentes, préparer l'entretien et si nécessaire, vous indiquer les documents indispensables à la réalisation de votre demande.

Aurélie Hoche, Conseillère numérique de la ville de Melle

LES HORAIRES D'ACCUEIL DE LA CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE À LA MAIRIE DE MELLE :

- Lundi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mardi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mercredi : 9h à 13h
- Jeudi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Vendredi : 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

CONSEILLER NUMÉRIQUE France services

Financé par GOUVERNEMENT

Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif Conseiller Numérique France Services : www.conseiller-numerique.gouv.fr

INFOS COMMUNAUTAIRES

RYTHMES SCOLAIRES EN DÉBAT

Le 20 janvier, le Conseil communautaire a été appelé à se prononcer sur les rythmes scolaires engagés pour une durée minimale de 3 ans. En préambule des débats, Fabrice Michelet, président, a notifié à l'assemblée que le Directeur académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN), changeant la règle du processus en cours, indiquait que la communauté de communes devrait donner son avis uniquement pour les écoles communautaires, ajoutant toutefois que malgré cette différence de méthode de comptabilisation des voix des conseils d'école, qu'elles soient communales ou communautaires, les tendances restaient les mêmes, à savoir en faveur de 4,5 jours sur l'ensemble du territoire Mellois en Poitou. Lors des débats, **les élus communautaires de la ville de Melle ont fait connaître leur position à l'assemblée, selon le texte retranscrit ci-dessous,** lu par Sylvain Griffault. **Le vote a eu lieu à bulletin secret, le Conseil communautaire s'est prononcé majoritairement en faveur du rythme hebdomadaire à 4,5 jours sur une durée minimale de 3 ans.**

« Mesdames, Messieurs, chers collègues élus,

La décision que nous allons prendre aujourd'hui concernant les rythmes scolaires est une décision très importante :
- pour les enfants de notre territoire,
- pour toutes celles et ceux qui, comme enseignants de l'éducation nationale ou comme agents de notre collectivité, participent à l'accueil des enfants aussi bien sur le temps scolaire que sur les temps péri-scolaires et extra-scolaires.
- Elle touche aussi bien sûr les parents.
Si on s'attache à la stricte lecture de la délibération, la décision que nous avons à prendre ce soir se résume au choix de maintenir ou non le rythme actuel de 4,5 jours.
En réalité, ce long processus de réflexion, initié par le Directeur académique, a permis de faire émerger principalement la ***mise en cause de l'organisation des TAPs (Temps d'Activités Péri-scolaires) par Mellois en Poitou.*** *C'est d'autant plus vrai en comparant les résultats des écoles communautaires et ceux des écoles communales. Ces dernières ont voté majoritairement pour le maintien à 4,5 jours là où notre collectivité n'intervient pas et devront pourtant subir le choix qui sera fait pour l'ensemble du territoire.*
Le débat de grande qualité qui s'est tenu dans notre assemblée en octobre a rappelé l'importance établie par de nombreuses études du rythme à 4,5 jours pour favoriser les apprentissages du plus grand nombre. Il a également mis en lumière le rôle déterminant des TAPs pour l'accès de tous les enfants à des activités artistiques, culturelles et sportives dans le cadre protecteur de l'école, notamment pour les plus éloignés de la vie associative.
Le temps de l'enfant est aussi celui des adultes qui les encadrent, en garderie, à la cantine ou lors des TAPs.
Ces adultes, agents de la collectivité ou intervenants associatifs sont des citoyennes et des citoyens de nos communes. Comme nous, élus, ils ont leurs richesses,ils ont aussi leurs faiblesses. Nous ne les oublions pas.
Proposer un rythme de 4,5 jours de qualité avec l'ensemble des personnels impliqués ne pourra pas se faire d'un coup de baguette magique. Mais passer à un rythme de 4 jours en quelques mois nous obligerait aussi à assumer une désorganisation non négligeable.
Pour ces raisons, les élus communautaires de la commune de Melle voteront pour maintenir le rythme de 4,5 jours.
Mais notre choix ne veut en aucun cas dire que nous balayons tous les arguments de celles et ceux qui souhaitent aller vers le rythme à 4 jours.
Nous avons entendu les difficultés de communication avec la collectivité. Nous avons entendu que l'émiettement des diverses interventions ne permet pas à l'école de proposer un cadre stable où le travail des enseignants est rendu encore plus compliqué par le fonctionnement actuel. Nous avons entendu la nécessité de se reposer sur des personnels formés proposant des activités de qualité.
Si ce soir la collectivité fait le choix du rythme de 4,5 jours et que demain, le Directeur académique tient ses engagements, alors avec vous toutes et tous, élus de la collectivité, nous, élus de Melle, ferons tout pour tenir les nôtres :
- Renouer le dialogue avec toutes celles et ceux qui le souhaitent ;
- Accélérer la montée en compétence des personnels concernés ;
- Construire collectivement (enseignants, familles, intervenants) des temps de l'enfant coordonnés au sein d'un réel projet pédagogique de territoire ;
- Fournir les moyens humains et financiers nécessaires pour porter cette grande ambition.
L'expérience de ce début de mandat montre que la méthode actuelle de Mellois en Poitou n'a satisfait personne. C'est pourquoi nous demandons la ***mise en place, d'ici la rentrée scolaire, d'une instance consacrée aux questions scolaires,*** *qui soit plus collective et plus participative. Elle devra inclure un certain nombre d'élus. Cette instance permettra de régler les problèmes, d'apaiser les tensions et de mieux légitimer les décisions prises. »*

* Rappel du cadre légal : décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire ; circulaire du 6 février 2013 relative à l'organisation du temps scolaire dans le premier degré et des activités pédagogiques complémentaires.

AVRIL 2022

VENDREDI 8 AVRIL
Jeunesse musicale de France
"Bavela et ses 7 vies d'aventures" par le duo Stick&Bow
Metullum

SAMEDI 9 AVRIL | 21h
Concert R.Wan
Café du Boulevard

LUNDI 11 AVRIL | 20h30
Cap Monde
Espagne, source de vie
Metullum

SAMEDI 16 AVRIL | 21h
Concert Didier Ithursarry Trio
Café du Boulevard

SAMEDI 23 AVRIL | 20h
Soirée Rap
Café du Boulevard

SAMEDI 30 AVRIL
Bal qui pique
(19h Initiation danse, 21h Bal)
Metullum

MAI 2022

SAMEDI 7 MAI | 14h/17h
Mellois en Poitou 2030
Quelles valeurs, quelles politiques économiques, agricoles, sociales, culturelles doivent guider nos actions pour construire le Mellois de 2030 ? Venez participer à cette étape cruciale du projet de territoire de la communauté de communes Mellois en Poitou
Salle Jacques Prévert

SAMEDI 7 MAI | 21h
Concert Hermia/Darrifourcq/ Ceccaldi, God at the Casino
Café du Boulevard

SAMEDI 9 MAI | 20h30
Cap Monde Comores, Mayotte, Archipel Insoumis
Metullum

SAMEDI 14 MAI | 21h
Concert Alexis HK
Metullum

JEUDI 19 MAI | 18h30
Soirées scientifiques de Melle
L'insondable mystère de l'origine des Plantes à Fleurs par Eric Depré
Metullum

MERCREDI 18 MAI | 20h30

Découvrez le **spectacle Falaise de Baro d'Evel** le 18 mai à Niort dans le cadre de notre **partenariat avec le Moulin du Roc, tarif réduit et déplacement en bus gratuit.**
Circassiens, danseurs et musiciens livrent, sur un son rock et baroque, une performance plastique intense.
Réservation Mairie de Melle : 05 49 27 56 96
TARIFS PRÉFÉRENTIELS : de 10 € à 18 €
Moulin du Roc

SAMEDI 21 MAI | 21h
Concert Pierre Durand « Roots » 4tet – Jazz Globe-Trotter
Café du Boulevard

SAMEDI 27 MAI | 19h
Jazz au Boul
Le Jazz dans tous ses états
Café du Boulevard

SAMEDI 28 MAI
Clôture de saison – La ronde des jurons – Déambulation dans les rues et à l'espace Goirand

JUIN 2022

SAM 4 & DIM 5 JUIN
Rendez-vous aux jardins
Visite guidée sur le thème des arbres avec surprise par la Galerie Nomade (gratuit)
RDV 14h départ devant l'Office de Tourisme du Pays Mellois

DU 10 AU 19 JUIN
Festival de Melle
Église Saint-Savinien et Metullum

DIMANCHE 12 JUIN | 11h
Le bal des Minots Torserie

SAMEDI 25 JUIN
Inauguration de la 9e Biennale internationale d'Art contemporain de la ville de Melle
Thème : Les rêves du monde

À L'ÉCOLE

RENTRÉE SCOLAIRE **PETITE SECTION** SEPT. 2022

Le dossier d'inscription scolaire est à retirer en mairie. Les inscriptions sont à déposer en mairie de Melle ou en mairie déléguée de votre lieu de résidence. Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, une facture justifiant de votre lieu de résidence.

LES ÉLÈVES DE PETITE SECTION :

- **résidant à Saint-Martin-lès-Melle et Mazières-sur-Béronne seront scolarisés à l'école maternelle de Saint-Martin-lès-Melle.**
  Contact directrice : Mme Bénédicte BONNET, tél. : 05 49 27 02 63
  E-mail : ce.0790415x@ac-poitiers.fr
- **résidant à Paizay-le-Tort seront scolarisés à Paizay-Le-Tort. (RPI Paizay-le Tort, Marcillé),**
  Directeur : M. Rodolphe RAMBAUD, tél. : 05 49 27 20 79 ou 05 49 27 04 99 (temps scolaire entre 9h et 16h ou hors temps scolaire, entre 8h05 et 8h50, ou à partir de 16h)
  E-mail : ce.0790096A@ac-poitiers.fr
- **résidant à Melle seront scolarisés à l'école maternelle Jacques Prévert de Melle,**
  Directrice : Mme Guilaine PUDDA, tél. : 05 49 27 02 13 ou 06 21 50 52 74
  E-mail : ce.0790222M@ac-poitiers.fr
- **résidant à Saint-Léger-de-la-Martinière seront scolarisés à l'école maternelle de St-Léger-de-la-Martinière,**
  Directeur : M. Guillaume MOUZIN, tél. : 05 49 27 25 43 (le mardi prioritairement),
  E-mail : ce.0790481u@ac-poitiers.fr

Nous vous invitons à prendre contact avec la directrice ou le directeur de l'école maternelle soit par téléphone soit par mail afin de convenir d'un rendez-vous pour finaliser l'inscription de votre enfant et programmer une visite de l'école.

Infos pratiques

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

1er tour : Dimanche 10 avril 2022
2d tour : Dimanche 24 avril 2022

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

1er tour : Dimanche 12 juin 2022
2d tour : Dimanche 19 juin 2022

LES MAIRIES SONT OUVERTES AUX HORAIRES SUIVANTS

LUNDI	Saint-Léger	9h-12h
	Mazières	14h-17h
	Melle	14h-17h
MARDI	Melle	9h-12h
	Saint-Martin	10h-12h
MERCREDI	Melle	9h-12h
	Melle	13h30-17h
	Paizay-le-Tort	14h-17h
JEUDI	Saint-Léger	9h-12h
	Melle	14h-17h
VENDREDI	Melle	9h-12h
	Melle	14h-17h
	Saint-Martin	15h-17h
SAMEDI	Melle	9h30-12h

Majorité municipale « Cinq Comm'Une »

Au-delà de la gestion quotidienne de la commune, vos élus travaillent sans relâche à avancer dans la mise en œuvre du projet qui motivait la constitution de notre liste : impliquer les habitants dans l'élaboration des politiques publiques !
La mise en place de l'Observatoire de l'action municipale dont le but est de nous renvoyer une analyse de notre action en est une nouvelle étape, comme les rencontres que nous mettons en place avec les habitants à partir de mai prochain.
En parallèle, les élus se forment et rencontrent d'autres élus qui partagent ces préoccupations relatives à la démocratie participative. La participation à des rencontres comme celles organisées par Fréquence Commune qui anime justement l'échange de pratique entre listes citoyennes est important pour nous donner des idées, nous permettre de partager et d'essaimer nos propres initiatives, pour inventer de nouvelles modalités de coopération.
Changer le rapport à la politique pour que chacun y donne du sens et se sente concerné par le devenir de sa commune comme de son pays est un défi que nous voulons contribuer à remporter !
Ne laissons pas la nostalgie et le repli sur soi nous enfermer, la solidarité et la coopération feront de nous des êtres humains plus forts et plus heureux.

Johnny Bertrand, Line Billaud, Virginie Boursier, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Beatrice Courtin, Liliane Coutineau, Hélène Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Floriane Gicquiaud, Sylvain Griffault, Bruno Herbout, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Logette, Christian Lusseau, Fabienne Manguy, Pierre Ouvrard, Francois Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Cathy Suire, Jérôme Texier.

« Ensemble MELLE se renouvelle »

- Les personnes à mobilité réduite ou les poussettes n'ont pas accès aux commerces de la rue du Commandant BERNIER, Crédit agricole, Épicerie fermière, etc., pas de possibilité de circuler entre les tables, pas de possibilité non plus de franchir les trottoirs par les passages piétons.
Qu'est-il envisagé par la municipalité pour remédier à ces difficultés et permettre une égalité de traitement des citoyens et un accès à tout pour tous, comme la loi sur l'accessibilité l'exige.
- Des travaux importants autour des halles vont débuter, ils n'ont fait l'objet d'aucune concertation avec les habitants et les riverains.
- Les Procès-verbaux quotidiens contre les commerçants dans les rues du centre-ville vont contre la dynamique du développement économique.
- Monsieur le maire combat le projet du parc éolien alors qu'il y était favorable dans son programme au moment des élections municipales.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Céline Fachin, Jean-Christophe Pénigaud

« S'unir pour réussir »

Enfin 2 ans, hélas encore 4, cette équipe municipale n'a obtenu que 24.8 % des suffrages en 2020, et par conséquent n'a que très peu de légitimité, alors elle devrait travailler plus encore, eh bien non, rien ne se fait. L'entrée de ville est toujours aussi laide, même pas un nouveau pot de fleurs !!! L' accès en centre-ville est toujours aussi " déroutant" avec les fameux ralentisseurs à " Debien", du fait les chalands ne viennent plus sur Melle, il y a un an j'avais annoncé la friche commerciale Leader Price, on y est !!! en plein centre-ville, c'est franchement affreux .
La fibre optique, la maison de la santé, les itinéraires doux (pédestre, vélo), ferme bio, etc., rien de tout cela émerge ! c'est le grand flou hamiltonien, comme aurait dit a son époque un grand humoriste " circulez y a rien à voir ".
Aucun travaux structurant ne voit le jour depuis 2020, à croire qu'il n'y a rien à faire sur la commune nouvelle de Melle, et pourtant !!!

Claude Lacotte, Véronique Bassereau

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition. Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.

LES RESTOS DU CŒUR
distribuent tous les mardis toute l'année de 13h à 16h au 2 place de Strasbourg à Melle.

Contact : ad79.melle@restos
Tél. : 06 70 05 65 53
ou 06 50 77 41 62

DON DU SANG
Prochaine collecte
6 mai 2022 :
Salle Jacques Prévert
Collecte sur RDV au 0 800 744 100 ou sur mon-rdv-dondesang

URGENCE-SÉCURITÉ ET ÉCOUTE
- En cas de danger immédiat : 17
- Violences sur les enfants : 119 ou site **allo119.gouv.fr**
- Violences conjugales : 3919 ou site **arretonslesviolences.gouv.fr**
- Maltraitances des personnes âgées et des adultes en situation de handicap : 3977 ou site **3977.fr**
- Plateforme nationale d'appui médico-psychologique pour tous les professionnels de santé : 08 00 73 09 58 (n° vert)

UNE HISTOIRE **AUX MELLOIS PAR DES MELLOIS**

– TIENS ! V'LÀ L'PRINTEMPS DES ÉCRIVAINS AMATEURS !

Des poèmes écrits par **Les Écriveurs Mellois** et illustrés par **Paul**, 6 ans 1/2

Acrostiche

Les grues sont reparties vers le nord
Et l'épine noire s'est parée de blanc
Primevères et violettes se sont mises d'accord
Remplaçant les crocus déjà sur le flanc
Iris et anémones fleurissent les bords
Narcisses, tulipes s'ouvrent spontanément
Tout revit au jardin sauf les hellébores
Eveillés sont les papillons au champ
Mimant les bourdons butinant la flore
Parfums floraux tellement enivrants
Saison vernale, quel sublime décor !

PRINTEMPS

Les fleurs campent dans les champs
Quel bonheur ! Revoici le Printemps !
Les bourgeons vont grossissant
Adieu M. Hiver, triste et si long !

Ici, un tapis de violettes,
Là, de jolies pâquerettes,
Au milieu, une petite bergeronnette
Pousse sa chansonnette...

Le matin, quand j'ouvre ma fenêtre,
Les oiseaux chantent à tue-tête !
Et l'on voit de nouveau le xylocope
aux ailes bleues
Voler de fleurs en fleurs, majestueux !

Le printemps

C'est le printemps,
adieu ventôse
Toute la nature éclose
Les bourgeons pleurent
Les arbres sont en fleurs
Des chants d'oiseaux aux oreilles
Le bourdonnement des abeilles
Le retour de l'hirondelle
Qui fend l'azur du ciel
L'arrivée de la huppe fasciée
Le magnifique vol en « v »
Des élégantes grues cendrées
La fin de l'hiver a sonné
C'est le parfum des violettes
Les tapis de pâquerettes
Palette de mille couleurs
Mélange de senteur, de douceur
C'est la vie qui renaît
Dans ce cycle qui ne s'arrête jamais.

Facebook : latelierdesecriveursmellois

Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ?
Partagez-la avec tous : Mairie de Melle, Service Développement local et Éducation Populaire
Vivre à Melle - Quartier Mairie 79500 Melle - i.rougeaux@ville-melle.fr